



Fiche d'inscription 2022 - 2023 Galaxie (2019-2012)

CESSON-SEVIGNE TENNIS CLUB
1 bd de dézerseul 35510
CESSON-SEVIGNE
cessontennis@orange.fr
02.99.83.86.62

Nom/Prénom		Date de naissance	
Téléphone père/mère	Père : Mère :	Adresse mail parents	
Adresse		École fréquentée	

	2019/2018	2017/2015 (niv 1)	2016/2015 (niv2)	Coche
MERCREDI	x	16h-17h	17h-18h	<input type="checkbox"/>
SAMEDI	9h15-10h	10h-11h	11-12h	<input type="checkbox"/>
Tarif 1h (un jour coché)	120 €	195 €	195 €	<input type="checkbox"/>
Tarif 2h (2 jours cochés)	x	320 €	320 €	<input type="checkbox"/>
Supplément Non Cessonais	+30 €	+30 €	+30 €	<input type="checkbox"/>

	2014/2013/2012	Tarif Cessonais	Tarif Non Cessonais	Coche
1h de cours		290 €	320 €	<input type="checkbox"/>
2h de cours		450 €	480 €	<input type="checkbox"/>

SUPPLÉMENT ADHÉSION PARENT	80 euros (30 € licence + 50 € cotisation)	<input type="checkbox"/>
-----------------------------------	--	--------------------------

Le supplément permet à un parent de jouer au tennis avec son enfant et d'avoir une licence !

HORAIRES 2014/2013/2012 (cochez les créneaux possibles)		
Créneau n°1	Pedibus (à la sortie de l'école) Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi (16h)	<input type="checkbox"/>
Créneau n°2	Mercredi 9h - 12h	<input type="checkbox"/>
Créneau n°3	Mercredi 14h	<input type="checkbox"/>

Le Pedibus n'est pas possible pour les enfants à l'école Notre-Dame

Autorisation de diffusion de données à caractère personnel

Je soussigné (e)

Règlement Intérieur : Reconnais que l'adhésion au Cesson-Sévigné tennis club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis.

Assurance Licence : Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec la licence.

Garanties Complémentaires: Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel.

Communication : Autorise le Cesson-Sévigné Tennis Club, pour sa communication interne et/ou externe, à capter et à utiliser, pour la saison 2022/2023, l'image et/ou le nom, et/ou le prénom et/ou la voix de la personne mineure visée ci avant, et cela sur tout type de support (notamment mais non limitativement sur tout support digital, tel que le site internet du club, etc. et/ou surtout support papier, tels que des newsletters ou affiches, etc.)

Compléments :

Certificat médical de non-contre indication à la pratique du tennis en compétition obligatoire pour payer une 1ère inscription ou attestation pour les années N+1 et N+2

Net à payer :

Fait à Cesson-Sévigné, le :

Signature :

TARIF FAMILLE : - 20 € par personne à partir du troisième membre de la même famille inscrit.

Modalités de règlement :

Il est possible de régler par chèque, espèce, virement ou chèque vacances.

La fiche doit être accompagnée du règlement total en une, deux ou trois fois. Aucun remboursement ne sera effectué après le démarrage des cours (sauf cas exceptionnels)

Réservé au secrétariat		Montant total à payer :	
Date d'encaissement	Montant	N°chèque / ANCV	Espèces